

**Sur le parcours:**

Cap La Houssaye
 Grotte des Premiers Français
 Cimetière marin de Saint-Paul
 Le Front de Mer à Saint-Paul
 L'étang de Saint-Paul
 Le Banian et les Danseuses

Le trajet: 22 km 1h 04 mn



Départ: Boucan Canot Parking

Démarrer du parking et prendre la direction Saint-Paul. On passe sous le tunnel après le Cap La Houssaye et on se dirige vers la Grotte des Premiers Français sur la droite; en face, côté mer, se trouve le cimetière marin. Prendre tout de suite à gauche après le cimetière la direction centre-ville de Saint-Paul sur une belle rue qui longe la mer: rue de La Baie, quai Gilbert et Boulevard du Front de Mer. Au bout du boulevard, tourner à droite, ne pas aller direction Réserve Etang Saint-Paul.

Tourner à gauche, passer sur le pont métallique. Au rond-point, ne pas aller vers Savannah, prendre à gauche la direction Etang, stade. Au croisement de la rue Jacquot continuer à droite sur la voie des bus partagée avec les vélos jusqu'au Multiplexe. En prenant la rue Jacquot, on emprunte la variante qui passe par le front de mer. (1) En face du multiplexe, sur la droite, part une piste cyclable à double sens, avec sur la droite la rue du stade qui vient en sens inverse de la voie rapide. Au bout, prendre à gauche la petite piste cyclable qui longe la quatre-voies à contresens et arrive à la route de Cambaie. Suivre les voies de dégagement de la grande voie de Cambaie, les ronds-points sont aménagés pour les cyclistes, mais les camions sont chez eux dans la zone industrielle. attention. Passer sur le pont de la Rivière des Galets et tourner à droite.

Attention, il faut traverser cette voie sur le passage piétons pour emprunter la piste cyclable à double sens qui mène au Rond-Point des Danseuses et du Banian considéré comme l'un des plus beaux arbres du Monde. Au rond-point, il faut continuer côté gauche du Boulevard des Mascareignes en suivant la piste cyclable qui part sous la végétation. La suivre, passer devant le Hall des Expositions. Au bout, traverser le boulevard pour prendre la piste de droite de l'Avenue de La Compagnie des Indes qui se dirige vers La Possession. Continuer tout droit, passer sur la voie express et arriver au rond-point de La Possession. A gauche descendre la rue sur les passages matérialisés en jaune, continuer sur 2,7 km, passer sur un secteur pavé, ce n'est pas Paris Roubaix, bifurquer légèrement à gauche sur la rue Emmanuel Texer, et suivre la quatre voies pour aller sur le parking commun de la mairie et de l'église.



Arrivée Mairie de La Possession

(1) Variante front de mer tracé bleu clair. On peut maintenant la prendre avec un vélo de course, auparavant elle était réservée aux VTC. Attention elle est très passagère avec piétons, rollers... comme à l'Etang-Salé. Suivre la rue Jacquot, passer devant la gendarmerie et emprunter sur deux kilomètres la voie réservée aux cyclistes, à la barrière tourner à droite rue Rémi Cornu et rejoindre l'avenue de Cambaie. Il faut redescendre d'une centaine de mètres cette avenue pour la traverser et remonter vers Le Port. Variante plus conseillée au retour.

Au retour: il faut faire le tour de l'église et reprendre la rue Delisle. Prendre la variante rue Rémi Cornu après le pont de la Rivière des Galets